



COMITE ETHIQUE - JUIN 2023

La vie intime, affective et sexuelle

Dans quelle mesure s'exprime la Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) alors que la vie relationnelle se limite le plus souvent à l'établissement d'accompagnement ?

Constats :

- **La parole se libère mais le décalage persiste** entre le discours et la réalité vécue au quotidien.
- Le malaise sous-jacent (influencé par un regard sociétal, culturel et religieux) se traduit par de **l'infantilisation** (un lit simple) et une **tendance à la normalisation** excessive (l'échange de partenaires est-il possible ?).
- **L'autonomie du corps** est soumise à la disponibilité des accompagnants et aux obligations institutionnelles (des horaires sont fixés pour aller se coucher, se détendre, il faut afficher sur sa porte de chambre le souhait de ne pas être dérangé-e). Ainsi un sujet intime peut devenir un sujet organisationnel voire institutionnel.
- La prise en compte de tous ces paramètres conduit la personne concernée à choisir le plus souvent **le contrôle** : rétention des affects, ne pas se laisser aller à ressentir des sentiments ou des sensations de plaisir. Ceci pour s'épargner un jugement, une déception ou le risque d'éprouver de la souffrance.

Questions :

- **Quelle place pour la VIAS** dans nos établissements ?
- **Comment maintenir une qualité d'accompagnement suffisante** afin qu'un lien de confiance s'établisse avec un professionnel avec qui il sera possible d'évoquer ce sujet ?



- **Dans quelle mesure les contraintes institutionnelles impactent la santé sexuelle** des résidents ? Circulation des personnes, rythme des soins et obligations administratives des professionnels : Où ? quel lieu, quel média ?
- **Comment surmonter l'opposition possible d'un parent** à l'épanouissement du mieux-être sur le plan de la santé sexuelle ?
- Sur le plan physique et psychique : **comment faciliter la détente, le laisser-aller** dans un rapport à l'intime (avec soi-même, avec autrui) ?
- **Comment multiplier les opportunités de rencontres** ?

Propositions :

Dialoguer :

- **Rôle déterminant du professionnel référent** avec qui la confiance s'instaure pour aborder ce sujet car l'expression des affects dépend de l'écoute qui est offerte.
- Cependant certains professionnels peuvent être moins à l'aise avec ce sujet et doivent pouvoir se tourner vers un collègue identifié, plus expérimenté, aussi : **encourager la présence d'un référent VIAS** dans chaque établissement

Respecter et satisfaire le besoin d'intimité :

- Faciliter l'**accès à des appareils audio** pour des moments de relaxation et de lecture de **romans** sentimentaux, érotiques.
- Identifier **un lieu, une pièce dédiée** à l'intimité.
- Permettre l'**installation de lits doubles** dans les chambres et anticiper les futurs espaces afin que les chambres aient une taille suffisante.

Anticiper :

- Si l'importance de l'**éducation sexuelle et la formation à la santé sexuelle** sont reconnues (informer, faciliter l'expression de ses sentiments et clarifier sa relation à autrui) le **rôle des familles** ne doit pas être facultatif. Il faut pouvoir cheminer avec eux pour qu'ils reconnaissent leur enfant comme un être sexué.
- Et surtout il faut veiller à ce que la personne accompagnée puisse **choisir d'informer ou pas ses parents** dans ses choix et besoins liés à la VIAS.



Cette synthèse a été élaborée à partir des réflexions des membres du comité éthique d'Alpysia. Elle a vocation à servir de repères pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées. Compte-rendu complet transmis sur demande à ethique@alpysia.org